

# **Epreuves de sélections MFR Thiviers**

## **Entrée en formation BPJEPS Activités Equestres**

### **Epreuve écrite.** Durée 1 heure.

Le candidat est invité à rédiger un écrit comportant les éléments suivants :

- Exposer son projet professionnel et ses motivations à devenir animateur, éducateur et formateur dans le cadre d'activités équestres,
- Reconstituer son itinéraire personnel, professionnel et sportif, en formation initiale, en formation professionnelle, à travers des activités bénévoles ou associatives,

Etablir un bilan personnel de ce qui a été appris, acquis, des points forts et des points faibles par rapport aux aptitudes requises pour exercer la profession envisagée,

- Exposer en conclusion ses attentes en matière de formation professionnelle.

L'évaluation de ce travail est réalisée par un formateur de la MFR qui complète une grille d'appréciation.

### **Epreuve orale : entretien de motivation.** Durée 30 mn.

Le candidat se présente, parle de son ressenti par rapport aux épreuves pratiques réalisées précédemment et de ses motivations à suivre la formation BP JEPS « activités équestres »; durée 10 mn.

Le professionnel et le formateur posent des questions durant 20 mn maxi :

- pour tester les capacités du candidat au dialogue, à l'écoute et à la formulation des réponses,
- pour appréhender la connaissance et l'approche du milieu professionnel du candidat,
- pour mesurer les aptitudes du candidat à devenir animateur, éducateur et formateur à l'issue de la formation, auprès de publics divers,
- pour évaluer les capacités du candidat à réussir son parcours de formation en le menant à son terme.

Les évaluateurs complètent une grille d'appréciation.

### **Questionnaire de connaissances.** Durée 30 min

Le candidat complète un questionnaire de connaissances portant sur la théorie des galops 1 à 7 de cavalier, sous forme de QCM et de questions courtes.

### **Epreuve sportive.** Durée 20 min

Les candidats accompagnés de la coordinatrice pédagogique réalisent un footing d'environ 2,5 km en terrain varié autour du centre équestre à environ 8km/h.

ANNEXE IV

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « activités équestres » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif ». Les évaluateurs figurent sur la liste définie à l'annexe III du présent arrêté.

**Les exigences préalables à l'entrée en formation du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités équestres » sont les suivantes :** Le (la) candidat(e) doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
  - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
  - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
  - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
  - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
  - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
- présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- satisfaire aux 2 tests suivants quelle que soit l'option choisie :

➤ **Test A - Maîtrise en extérieur et en terrain varié :**

Le(la) candidat(e) réalise le test figurant en annexe IV-A.

Pour valider le test A, le(la) candidat(e) doit valider l'ensemble des critères.

Est dispensé(e) du Test A le(la) candidat(e) justifiant au moyen d'une attestation délivrée par le directeur technique national :

- de 2 participations sans abandon ni élimination en épreuves de concours complet d'équitation (CCE) niveau club 2 minimum ou équivalentes ;

ou

- de 3 participations sans abandon ni élimination en épreuves de niveau club 2 minimum ou équivalentes dont une au moins en : CCE ou TREC (Techniques de Randonnée Equestre de Compétition) ;

ou

- de répondre aux exigences du tableau « résultats sportifs » de l'annexe VI-A dispenses et équivalences.

➤ **Test B - Test technique :**

Pour présenter le test B, le(la) candidat(e) doit avoir validé ou être dispensé(e) du test A.

Il/elle réalise les trois tests (B1, B2, B3), composant le test B figurant en annexe IV-B.

Pour valider le test B, le(la) candidat(e) doit obtenir un total supérieur ou égal à 54 sur 90 sans avoir obtenu un total inférieur à 5 sur 10 sur l'un des critères.

Le(la) candidat(e) qui n'obtient pas la validation du test B peut conserver le bénéfice des tests pour lesquels il a obtenu un total supérieur ou égal à 18/30 sans avoir obtenu un total inférieur à 5/10 à l'un des critères.

Le jury peut interrompre une épreuve et refuser la certification d'un(e) candidat(e) s'il estime que l'action de celui-ci présente un danger pour lui-même, les cavaliers, la cavalerie ou les tiers ou si son comportement est contraire au respect des équidés, des cavaliers ou des évaluateurs.

**Dispense des tests techniques préalables à l'entrée en formation :** les qualifications permettant au candidat d'être dispensé des tests techniques préalables à l'entrée en formation sont mentionnées en annexe VI « dispenses et équivalences ».

### ANNEXE IV-A – Test A

#### Maîtrise en extérieur et en terrain varié

##### Déroulement

Durée de 5 minutes maximum.

Le candidat ayant préalablement détendu effectue un parcours en extérieur et en terrain varié dans l'ordre figurant dans le tableau.

Embouchure et harnachement conformes à l'épreuve de cross du règlement de Concours Complet de la FFE. Protège dos obligatoire, éperons et cravache autorisés

##### Validation

Pour valider le test le candidat doit avoir un « Nombre de critères acquis » égal à 5

Cas d'élimination : Chute du cavalier et/ou du cheval, ou plus de 2 refus aux obstacles

N°	Exercices	Critères de réussite*
1	Phase de galop libre d'au moins 100 m	Aisance du cavalier et contrôle du cheval
2	Passage en terrain varié au trot ou au galop : butte ou contre haut ou contre bas ou plan ascendant et plan descendant	Équilibre du cavalier en terrain varié et adaptation de l'équilibre
3	Enchaînement au galop de 4 à 6 obstacles fixes. hauteur : entre 85 et 95 cm, largeur : 1m maxi, dont une combinaison et un obstacle directionnel d'un front de 1,5m maximum	Équilibre du cavalier et conduite dans l'enchaînement
4	Arrêt dans une zone matérialisée de 3m X 6m	Contrôle de l'allure
5	Descendre et remonter à cheval	Aisance dans la manipulation et sécurité au montoir
		<b>Nombre de critères acquis / 5</b>

**\*Lorsque le critère est acquis, un point est attribué, 0 si Non Acquis**

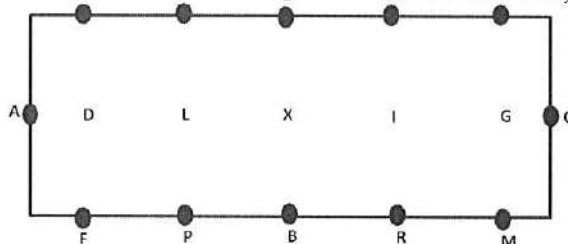
**ANNEXE IV-B – Test technique B**

**Le test B est composé des trois tests techniques suivants : B1, B2 et B3**

**TEST technique B1 - Travail sur le Plat**

**Déroulement :**

Durée : 10 minutes maximum. - En filet ou bride, éperons et cravache autorisés. Le candidat ayant préalablement détendu présente les exercices dans l'ordre en tenue correcte, sur un rectangle de 60 X 20 m.



N°	Exercices	Critères de réussite <sup>1</sup>		
		Fonct. Cavalier*	Emploi des aides**	Fonct. Cheval***
1	R Piste à main gauche au trot enlevé CA serpentine de 3 boucles			
2	A trot assis F cession à la jambe droite au maximum jusqu'à la ligne du milieu (entre L et X). Marcher droit quelques foulées A hauteur de X cession à la jambe gauche jusqu'à la piste (entre R et M)			
3	HF changement de main. Développer le trot. Vers X trot de travail quelques foulées puis développer à nouveau. F trot de travail			
4	Entre K et V cercle de 10m, épaule en dedans à droite jusqu'en E EM changement de main. Entre H et S cercle de 10m, épaule en dedans à gauche jusqu'en E Entre E et V redresser			
5	K pas moyen A arrêt - reculer 3 à 5 pas et repartir au pas FE changement de main au pas allongé - Entre E et S pas moyen			
6	Entre S et H demi cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E Entre V et K demi cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E			
7	E départ au galop de travail à droite SRS cercle de 20m, sur le cercle progressivement galop moyen, S galop de travail			
8	CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop KR changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à gauche CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop FS changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à droite			
9	C doubler, galoper droit, entre G et I cession à la jambe gauche rejoindre la piste avant V En arrivant à la piste, changement de pied de ferme à ferme ou en l'air. A doubler, galoper droit, entre D et L cession à la jambe droite rejoindre la piste avant S En arrivant à la piste changement de pied de ferme à ferme ou en l'air			
10	C cercle de 20m Sur le cercle, repasser au trot de travail enlevé et laisser le cheval se déplier Progressivement, transition au pas, puis rênes longues			
<b>Total critères</b>		10	10	10
<b>Total général</b>		30		

<sup>1</sup> Critères de réussite : Attribution d' 1 point si le critère est Acquis / 0 si Non Acquis

**Pour valider le test, le candidat doit obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5 et un total général de 18/30**

Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques : travail longitudinal, latéral, 2 pistes sans et avec incurvation, etc.

- \*Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, fonctionnement et coordination des différentes parties du corps

- \*\*Emploi des aides : indépendance et accord des aides, justesse des aides employées, dosage et tact, préparation des exercices

-\*\*\* Fonctionnement du cheval : Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : respect des premières étapes de l'échelle de progression (correction de l'allure, Souplesse-décontraction, qualité du contact)

### TEST Technique B2 - Saut d'obstacles

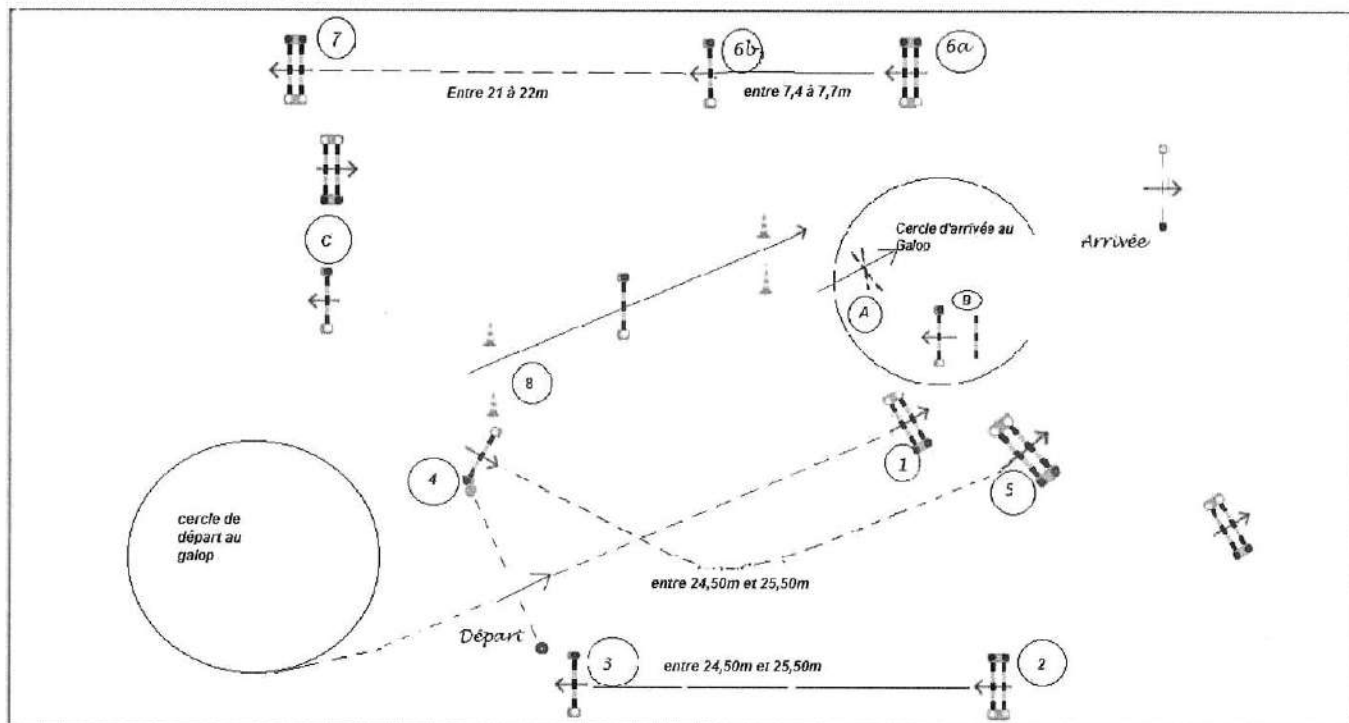
#### Déroulement

Durée 10 minutes maximum. Le candidat ayant préalablement détendu sur le plat et à l'obstacle présente les exercices dans l'ordre en tenue correcte. Embouchure et harnachement conformes au règlement de Saut d'obstacles de la FFE, éperons et cravache autorisés.

#### Cotes des obstacles (oxer : hauteur 1er plan x hauteur 2d plan x Largeur)

A : croisillon : 50cm / B : vertical à 70cm avec barre de réglage à 2,20m / C : vertical à 80cm et oxeur à 75cm x 80cm x 95cm

Parcours : N°1 : 85cm / N°2 : 80 cm x 85 cm x 90 cm / N°3 : 95cm / N°4 à 8 verticaux : 105 cm, oxers à 100cm x 105cm largeur maxi : 110 cm



N°	Exercices	Critères de réussite <sup>1</sup>		
		Fonct. Cavalier	Emploi des aides	Fonct. Cheval
1	Saut au trot sur le croisillon A, sans barre de réglage. 3 sauts maximum.	1	1	1
2	Saut au trot sans étriers en équilibre sur le vertical B, avec barre de réglage. 3 sauts maximum.	1	1	1
3	Sauts au galop sur le vertical et l'oxer C, hauteur 80 cm. 3 sauts maximum au total.	2	2	2
4	Parcours de 8 obstacles.	4	4	4
5	Effectuer 2 passages sur la ligne 2-3 en variant le nombre de foulées d'un passage à l'autre.	2	2	2
<b>Total critères</b>		<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>Total général</b>		<b>30</b>		

#### Critères de réussite <sup>1</sup>

Pour les exercices coefficient 1 : Acquis 1 point / Non Acquis 0 point

Pour les exercices coefficient 2 : Acquis 2 points / Partiellement Acquis 1 point / Non Acquis 0 point

Pour l'exercice coefficient 4 : Acquis 4 points / Partiellement Acquis 3, 2 ou 1 points / Non Acquis 0 point

Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques

\* Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, stabilité et solidité

\*\* Emploi des aides : indépendance et accord des aides, dosage et justesse des interventions, tracé, contact

\*\*\* Fonctionnement du cheval : Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : qualité de l'allure (rythme, amplitude, équilibre) et des sauts

**Validation :** Pour valider le test le candidat doit : obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5/ 10 **ET** un total général minimum de 18 /30 **Cas d'élimination :** chute ; 3 désobéissances sur l'ensemble du test.

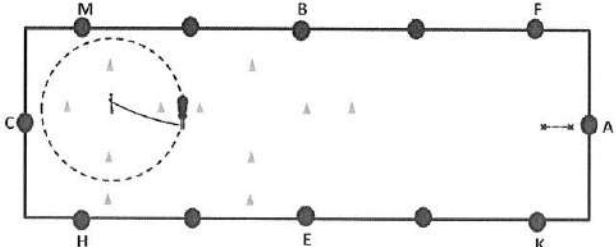
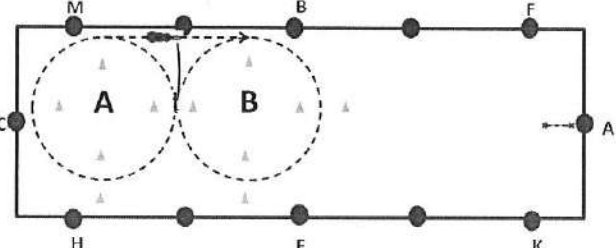
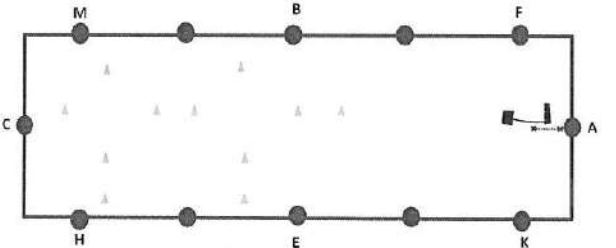
### TEST Technique B 3 - Travail à pied

**Déroulement :**

Durée 10 minutes maximum. Le candidat ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains. Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains.

**Aménagement :**

Dimensions des cercles : environ 15m. Largeur des portes 3m. Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles. Obstacle : vertical 50cm avec barre d'appel des 2 côtés; sans barre de réglage, avec oreille. Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes

N°	Exercices	Critères de réussite <sup>1</sup>		
		Fonct. Cavalier *	Emploi des aides **	Fonct. Cheval ***
1	Le longeur installe son équidé sur le cercle en passant dans les portes matérialisées par les cônes. La zone matérialisée correspond à un demi-cercle choisi par le longeur qui reste identique tout au long de l'exercice.			
				
	A partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.	1	1	1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au pas dans la zone matérialisée, puis progressivement repartir au trot.	1	1	1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir un départ au galop dans la zone matérialisée	1	1	1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au trot dans la zone matérialisée.	1	1	1
	A partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.	1	1	1
2	Le longeur change de main et installe son équidé au trot sur le cercle A (sur le cercle B à main gauche)			
				
	Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le ré installe sur le cercle B (sur le cercle A à main gauche). L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle)	3	3	3
3	Le longeur installe son équidé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle.			
				
4	Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repasse progressivement au pas. L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum.	2	2	2
<b>Total critères</b>		10	10	10
<b>Total général</b>		30		

### **Critères de réussite <sup>1</sup>**

Coefficient 1 : Acquis - 1 point / Non Acquis - 0 point. Exercices coef. 2 : Acquis 2 points / Partiellement Acquis 1 point / Non Acquis - 0 point.

Exercices coefficient 3 : Acquis 3 points / Partiellement Acquis 2 ou 1 points / Non Acquis 0 point

Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques :

\* Fonctionnement du longeur : placement, aisance dans la manipulation de la longe et de la chambrière ou du stick

\*\*Emploi des aides : adaptation de la place et de la posture, dosage dans l'utilisation de la longe et de la chambrière

\*\*\*Fonctionnement du cheval : Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : qualité de la locomotion et de la connexion avec le longeur

#### **Validation**

Pour valider le test le candidat doit : ne pas obtenir un total par critère inférieur à 5 / 10 **ET** un total général minimum de 18 / 30

**CERTIFICAT MEDICAL**

DE NON CONTRE INDICATION A LA COMPETITION SPORTIVE EQUESTRE  
ET A L'ENSEIGNEMENT DES ACTIVITES EQUESTRES

Je soussigné (e) Docteur \_\_\_\_\_

Domicilié \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**CERTIFIE AVOIR EXAMINE**

M. ou Mme \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la Compétition sportive équestre et à l'enseignement des activités équestres.

Observations éventuelles : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet du médecin



## ANNEXE PEDAGOGIQUE à la convention de stage

BPJEPS Activités Equestres

Options initiation poney, cheval ; approfondissement technique ; équitation d'extérieur  
MFR de Thiviers

### Cahier des charges pour le choix de la structure de stage :

**Encadrement** : Le tuteur est titulaire d'un diplôme BEES 1<sup>er</sup> Degré ou BPJEPS minimum avec 5 ans d'expérience dans l'enseignement de l'équitation, il est présent sur la structure pendant les heures de présence du stagiaire  
N° de diplôme .....  
Délivré le ..... par .....  
(joindre une photocopie du diplôme ou de la carte professionnelle)

**Activités** : La structure est reconnue par ses activités d'animation, d'enseignement de l'initiation au perfectionnement auprès de publics variés, à ses participations à des compétitions équestres au moins dans les trois disciplines olympiques, à des activités d'équitation d'extérieur (balades, randonnées, TREC, endurance...)  
La structure devra avoir au minimum 80 licenciés.

**Cavalerie** : La qualité de la cavalerie sera un critère essentiel pour le choix du lieu de stage, celle-ci pourra être évaluée par le responsable de formation ou par un membre de l'équipe de formation désigné par lui.

**Rôle du tuteur** : Le rôle du tuteur est d'exercer un suivi individualité du stagiaire pendant sa formation. A cet effet, il sera donné au stagiaire un livret individuel de la formation contenant des fiches par session (Stage/formation) dans lesquelles sera consignée la progression pédagogique.  
**Ces fiches devront être visées par le tuteur qui devra laisser une appréciation pour chaque session de stage.**

### **Le tuteur s'engage à :**

- Mettre le stagiaire en situation d'encadrer un groupe d'élèves sur une action d'enseignement ou d'animation à raison de 5 h minimum par semaine de stage.
- Assurer la progression technique du stagiaire à raison de 3 h minimum par semaine de stage
- Permettre au stagiaire de participer à toute activité lui permettant de développer ses compétences professionnelles telles que définies dans la fiche descriptive des activités de l'arrêté du 31 octobre 2016 portant création du BPJEPS activités équestres

### **Le stagiaire s'engage à :**

- Effectuer les volumes d'heures (ou semaines) de stage indiqués dans son contrat de formation.
- Suivre sa formation avec assiduité, respecter les horaires et faire preuve de l'engagement personnel nécessaire à l'acquisition des connaissances dispensées chez le tuteur et en centre de formation.
- Respecter l'ensemble des règles en vigueur dans la structure d'accueil ou le centre de formation (horaires de travail, règlement intérieur, règles d'hygiène et de sécurité).
- Réaliser au mieux les tâches confiées par son tuteur.
- Faire preuve d'initiative et de responsabilité dans le respect des directives qui lui sont indiquées par son tuteur.
- Remplir régulièrement le livret et ramener les documents demandés en temps voulu.

Représentant Structure  
(Cachet et Signature)

Le(la) tuteur(trice)  
(Signature)

Le(la) candidat(e)  
(Signature)